

**Comité du Cher de Karaté et
Disciplines Associées**
**Assemblée générale extraordinaire
et ordinaire du 26/11/2016**
Compte-rendu

Clubs présents :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| ✓ Fudo Shin Karaté Do | ✓ Club Sportif et Artistique EMB |
| ✓ Vierzon Shotokan Karaté | ✓ Karaté en Terres Vives |
| ✓ Club Karaté Judo Jouettois | ✓ Karaté Do Club de Bourges |
| ✓ Karaté Club Fussy UJB | ✓ Club Karaté Chapellois |
| ✓ Cercle Budo Bourges Karaté | ✓ Sporting Club St Amandois |
| ✓ USF Sonchoo Karaté Club St Florent | ✓ Body Karaté St Amand Montrond |
| ✓ Kimé Club de Bourges | ✓ Karaté Mehunois |

Clubs absents :

- ✓ KC Savigny en Sancerre
- ✓ Karaté Club Vierzonnais
- ✓ Budo Club St Doulichard
- ✓ Karaté Do Shotokan St Satur
- ✓ Karaté Do Bellevillois

Membres du CD présents :

AKRAM Najib, BERGER Thierry, BOUCHAIB Patrick, DELAUNAY Luc, FORBEAU Michel, MURAT Béatrice, PANDORE Théodore, PIJAT Olivier, ROPERO Thibaud.
NORGIEUX Hélène (invitée secrétaire de séance)

Membres du CD excusés :

AUMENIER Stéphane, GILLET Jérémy, GILLET Gladys, BOUCHAIB Aline,
DE MALLEVOUE Sophie, BONNIN Jacky, BERNAL Jean-Michel.

9h30 : Accueil et Emargement des Clubs, Accueil des invités

Ordre du jour

9h45 :

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Présentation des Statuts (modifications et corrections)
- Adoption du règlement intérieur et des statuts (vote)

10h15 :

Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 02/07/2016
- Analyse des comptes pour la saison 2015-2016
- Bilan et Synthèse des comptes de la saison 2015-2016
- Election des représentants des clubs aux assemblées générales fédérale et ligue régionale
- Rapports moral et financier 2015-2016 présentés par Florentin MARCELOT

Mot du Président du CDOS

Questions diverses

Préambule

Monsieur MARCELLOT Florentin, représentant des clubs, invité à l'A.G, s'est présenté en compagnie d'une personne extérieure non licenciée, sans en avoir informé préalablement le C.D et son président. Devant cette situation, une réunion fortuite a été tenue avant l'ouverture de l'A.G, en présence de 9 membres du C.D qui ont décidé à l'unanimité et conformément aux statuts réglementaires (Art. 125) d'inviter la personne à prendre congé de l'A.G. Monsieur MARCELLOT a alors choisi librement de quitter lui aussi l'A.G et s'est engagé à transmettre ultérieurement par mail les rapports moral et financier 2015-2016 et toute autre pièce comptable à Monsieur Najib AKRAM, président du CDK18.

A. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire :

Remerciements du président pour leur présence adressés aux présidents et représentants des clubs, et au président du CDOS Monsieur Paul CARRE.

Sont présents 14 clubs (sur 19) correspondant à 33 voix (sur 43), le quorum étant atteint.

1) Présentation des nouveaux Statuts et Règlement intérieur

Quelques modifications, dont quelques points importants, ont été apportées au règlement intérieur et aux statuts :

- La cotisation est désormais une cotisation Fédérale depuis cette année (pas de cotisation des membres).
- Auparavant il y avait un représentant par département ; désormais quatre binômes sont élus. Ces 4 binômes peuvent siéger aux Assemblées Générales de la Ligue et de la Fédération (4 au niveau de la Ligue et 2 au niveau de la Fédération).
- Le mandat du président et du ETD ne peuvent être cumulés avec d'autres mandats (voir articles 6 et 11).

2) Adoption du règlement intérieur et des statuts

Vote à main levée ; le nouveau règlement intérieur et les statuts sont adoptés à l'unanimité.

B. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire :

1) Assemblée Générale élective du 02/07/2016

Approbation à l'unanimité des présents du C.R.

2) Analyse des comptes pour la saison 2015-2016

Synthèse de la saison 2015-2016 présentée par madame MURAT Béatrice, Trésorière Générale : l'exercice précédent ayant été arrêté au 30 juin 2016 au lieu du 31 août 2016, conformément aux statuts, et en l'absence de toute passation par le président sortant, la trésorière a procédé à l'analyse des comptes de la saison 2015/2016 sur la base des documents et pièces comptables qui lui ont été remis le 24/09/16, lui permettant ainsi de réaliser la synthèse suivante : le solde du compte au 30/06/2016 est de 4952,13 € dont 4800 € de subvention du Conseil Départemental. Le compte créditeur est donc de 152,13 €.

3) Bilan et synthèse des comptes saison 2015-2016

Montant des entrées : 21 247,04 €

Montant des sorties : 12 381,99 €

Aperçu des dépenses :

- Bureautique : 1634 €
- Cadeaux : 1469 €
- Festivités : 1871 €
- Matériel : 3064 €
- Stages : 1372 €
- Déplacements : 2696 €
- Fonctionnement : 1369 €

Deux vérificateurs aux comptes sont intervenus en 2014 et 2015.

L'archivage a été réalisé en bonne et due forme, cependant, de nombreuses pièces analytiques ne sont pas complètes : pas d'ordre de paiement, parfois juste un ticket de caisse (sans libellé) ; 5 pièces arrivées tardivement pour un même bénéficiaire concernant des déplacements antérieurs ne portant pas de signatures ni du président ni du trésorier.

Face à cette situation, un audit sera réalisé par une personne licenciée FFKDA non membre du comité directeur et portera sur l'exercice financier de la saison 2015-2016 et sera transmis aux présidents de clubs.

Enfin, pour rétablir un équilibre des comptes, de substantielles économies seront à réaliser pour les années à venir.

4) Election des représentants des clubs :

4 binômes (titulaire et suppléant) ont présenté leur candidature :

BOUCHAIB Patrick/MURAT Béatrice, AKRAM Najib/AUMENIER Stéphane,
FORBEAU Michel/COSTA Joachim, PIJAT Olivier/LOISEAU Rodolphe

Monsieur MARCELOT Florentin, représentant titulaire élu lors de l'AG du 2/7/16 sous l'ancien régime, n'ayant plus de suppléant, n'a pu présenter de binôme.

14 clubs représentés correspondant à 33 voix.

Le dépouillement a été réalisé par madame Nathalie LE GRAND, messieurs Hachemi HADDAD et Michel GIRARD.

31 voix exprimées et 2 voix nuls dont les résultats sont les suivants :

BOUCHAIB/MURAT : 31 voix
AKRAM/AUMENIER : 28 voix
PIJAT/LOISEAU : 24 voix
FORBEAU/COSTA : 21 voix

5) Rapports moral et financier 2015-2016 :

Ce point n'a pu être abordé étant donné que Monsieur MARCELOT n'a pas souhaité assister à l'AG pour les raisons indiquées ci-dessus.

C. Allocution du président du CDOS, M. CARRÉ Paul

M. CARRE souhaite à l'association de retrouver une certaine sérénité et l'encouragement dans sa mission qui est d'assurer, entre autres, le développement harmonieux de la discipline au niveau du département. Les locaux de la Maison des sports sont à disposition du CDK18 autant que de besoin pour les réunions.

M. CARRE indique que la loi 1901 relative à la législation et au fonctionnement des associations évolue chaque année et qu'il est conseillé aux dirigeants de participer à des formations en ce sens. Le CDOS est à la disposition des dirigeants si ces derniers ont besoin d'aide ou de conseils ou se questionnent surtout au niveau de la réglementation.

En tant que président des médaillés à la Jeunesse et au Sport M. CARRE incite les clubs à déposer des dossiers pour tous les bénévoles engagés. Chaque année environ 40 personnes sont récompensées.

M. CARRE dresse ensuite un panorama sportif au niveau du département :

- ✓ Le département comptabilise 1017 associations sportives, comités compris.
- ✓ Certaines zones dites « grises » sont dépourvues de disciplines sportives notamment l'Est du Cher ; cependant le nombre de licenciés ne baisse pas sur l'ensemble du département.
- ✓ Les disciplines sportives se pratiquant en milieu couvert sont en hausse depuis quelques années.
- ✓ L'équitation et le badminton sont en évolution.
- ✓ Influences sur certains sports des résultats nationaux voire olympiques.

D. Questions diverses

- ✓ Les efforts financiers à réaliser se porteront sur les frais de bouche.
- ✓ Quels que soient les résultats de l'audit, ses conclusions seront transmises aux présidents des clubs ; aucune procédure n'est à l'heure actuelle envisagée.
- ✓ Dans un souci de transparence les comptes seront à disposition de toute personne qui en fera la demande.
- ✓ Modification du numéro de téléphone qui est erroné sur le site Internet : en effet, nous avons pris un peu de retard dans la mise à jour du site, ce qui ne saurait tarder.
- ✓ Une des missions de la commission Communication : contacter les journalistes sportifs du Berry pour toutes les compétitions.
- ✓ Invitation le vendredi 13/01/2017 à 19h00 dans les locaux du CDOS : partage de la galette des Rois autour du verre de l'amitié et d'échanges.

M. AKRAM N.,
Président



Mme H. NORGIEUX,
Secrétaire de séance

